



AN 1853.

ÉTAT CIVIL.

MARIAGES.

Mairie d **Arrondissement**
de Toulon, Département du Var.

PAR NOUS PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Toulon, arrondissement de Toulon, département du Var, le présent registre destiné à recevoir les actes de Mariages dans la commune de *La Garde* pendant l'an mil huit cent cinquante-trois, a été coté et paraphé par première et dernière feuille, et contient *seize* feuilles.

Fait à Toulon, le *vingt-huit* - décembre mil huit cent cinquante-deux.

P. L. Sain-dant imp. sc.